

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN SUR LE THÈME « NOËL AU SOLEIL »

Le Concours de dessin, réservé aux Beausoleillois et ouvert à tout public, se déroulera du 3 au 23 décembre 2020. La participation à ce concours est gratuite. Un seul dessin par participant est autorisé. Les dessins doivent être réalisés sur un support de format A4. Toutes les techniques manuelles de dessin peuvent être envisagées (feutres, peinture, crayons de couleur, collage, etc.).

Joindre obligatoirement le coupon de participation ci-dessous au dos du dessin.

Les dessins sont à déposer à l'accueil de la Mairie, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ou à adresser, par mail à concours@villedebeausoleil.fr, au plus tard le 23 décembre à 12h*. Ils seront notés selon le respect de trois critères : les couleurs, la créativité, le respect du thème. Toutes les personnes ayant participé au concours seront invitées à la remise des récompenses qui aura lieu fin décembre (un justificatif de domicile doit être présenté lors de la remise des lots).

Les participants (ou leur représentant légal) au présent concours autorisent la Municipalité à utiliser leur dessin pour toute manifestation, y compris leur exposition ou leur publication. Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

COUPON À COLLER AU DOS DU DESSIN

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Date et signature : _____

***Afin de pouvoir apprécier au mieux la qualité du dessin, il est préférable de le déposer en Mairie**